

Pass déchetteries Mode d'emploi



Les déchetteries du service public Cyclad accueillent 60% des déchets que nous produisons et sont de véritables plateformes de tri et de valorisation.



Pourquoi un Pass ?

Pour réserver l'accès
des déchetteries aux seuls
usagers de Cyclad et renforcer
le tri, la fluidité et la sécurité.



Comment ça marche ?

Le Pass est obligatoire pour accéder aux déchetteries. Il est crédité automatiquement de 24 passages tous les ans au 1^{er} janvier, **sans démarche à effectuer et sans report de passages.**

En cas de demande en cours d'année, le nombre de passages est adapté.

Je suis un particulier

- Votre Pass donne accès à l'ensemble des déchetteries de Cyclad.
- **24 passages par an**, dans la limite de 2m³ par passage.

Je suis un professionnel

- Votre Pass donne accès aux déchetteries qui accueillent les professionnels (liste consultable sur cyclad.org).
- Accès aux conditions suivantes* :
 - **24 passages par an**,
 - du lundi au jeudi,
 - dans la limite de **2m³ par passage** et de **2 passages par jour**,
 - dépôts de gravats, textiles et déchets dangereux interdits.

* Sous réserve des conditions prises par votre Communauté de communes

En pratique



Votre Pass est à présenter sous le lecteur de la borne à l'entrée de la déchetterie afin d'ouvrir la barrière.

La lecture du QR code se fait sans contact.

Si le site n'a pas de barrière, Pass à présenter à l'agent valoriste.

Un message sur l'écran vous informe du nombre de passages restants.

Nombre
de passages
restants :

13



Votre Pass est à **conserver soigneusement** sans le plier, le percer ou le couper. Cela pourrait endommager le QR Code et le rendre inutilisable.

Et si...

Vous avez perdu/cassé votre Pass ?

Vous déménagez ?



Contactez Cyclad au **05 46 07 16 66**
ou par mail **monpass@cyclad.org**



Avant d'aller en déchetterie



- 1 Je répare, je donne, je vends les objets en bon état. Je pense aux recycleries.
- 2 Pour réduire mes végétaux, je pense au mulching, broyage, paillage et compostage.
- 3 Je trie les vêtements et linges de maison, le verre, les papiers et petits cartons dans les bornes d'apport volontaire près de chez moi.
- 4 Je vide les cartons d'emballages et retire le polystyrène et les films plastiques. Les plier permet de gagner de la place.
- 5 Je trie mes déchets par matière et organise mon coffre ou ma remorque pour gagner du temps sur la déchetterie et éviter les envois.
- 6 Je vérifie les horaires d'ouverture et prépare mon Pass. **J'arrive au moins 10 minutes avant la fermeture.**



Jours et horaires d'ouverture
à consulter sur **cyclad.org**.

Les déchetteries sont **fermées les dimanches et jours fériés.**

Attention : toutes les déchetteries ne sont pas accessibles aux professionnels.

Conformément à la réglementation, les déchetteries accueillent des déchets triés pour préparer leur recyclage. L'agent valoriste a pour mission de faire respecter le tri, les règles de sécurité et le règlement intérieur. En toutes circonstances,
je respecte les agents et les autres usagers.

Une question ?

✉ cyclad.org ✉ monpass@cyclad.org

☎ 05 46 07 16 66

📍 1 rue Julia et Maurice Marcou
17700 Surgères

cyclad
Service public des déchets

